

Vivendi va-t-il en finir avec son aventure américaine ?

La lourde restructuration de Vivendi engagée depuis plusieurs années après avoir frôlé la faillite n'est-elle pas achevée ? Rappelons que le groupe a considérablement réduit son périmètre issu de l'ère Messier. Glorieuse époque où Vivendi achetait à tour de bras et était présent partout et notamment aux Etats-Unis.

Dernier reliquat de l'aventure américaine de Messier, la participation de 20% de Vivendi dans NBC-Universal pourrait être cédée. « *Nous nous interrogeons sur ce que nous allons faire de ces 20% (dans NBCU). Nous avons la possibilité de sortir à partir de 2007, puis chaque année jusqu'en 2011. Cela fait sens de sortir un jour. Nous sommes en pleine réflexion. La question est posée: allons-nous ou non rester dans NBCU?* », s'est interrogé Jean-Bernard Lévy, président du directoire, lors du salon patrimonial Actionaria.

Il a néanmoins ajouté que « *rien n'était décidé* ». Le solde de 80% de NBC Universal est détenu par le groupe américain General Electric (GE) et Vivendi a une option de vente de ses parts à GE.

« *Si nous ne le faisons pas en janvier 2007, nous avons une autre fenêtre pour le faire en 2008 puis en 2009. (...) un jour Vivendi ne sera plus dans NBCU* », a expliqué de son côté Jacques Espinasse, directeur financier, lors d'une conférence d'investisseurs organisée ce jour par Morgan Stanley.

Reprise par KKR : l'épisode est clos L'éventualité d'un rachat de Vivendi par le fonds d'investissement KKR semble aujourd'hui s'éloigner. « *Le chapitre est clos. Le fonds le plus important du monde a regardé s'il pouvait faire une OPA sur Vivendi et a conclu que ce n'était pas faisable. (...) Il ne faut jamais dire jamais car il y a des gens très riches et très irrationnels mais Vivendi est assez bien à l'abri* », a expliqué Jean-Bernard Lévy. Il a raconté avoir « *travaillé pendant à peu près un mois avec KKR pour étudier la faisabilité d'une offre amicale* » et qu'au bout de « *quelques semaines* », KKR avait jeté l'éponge. Le fonds a jugé qu'il n'était pas en mesure d'offrir une prime significative.